

ANNEXE CALCUL DE L'EFFECTIF - ARTICLE 4.4**Effectif avant travaux :****DESCRIPTIF**

Il s'agit d'un bâtiment, dont les façades, la cour d'honneur et l'escalier monumental sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques date de 1830. Sur plan carré la superstructure (R+4 posée sur 2 niveaux de sous sol) entoure un atrium fermé (salle des pas perdus) avec couverture métallique au centre, toiture terrasse en périphérie.

R+4	- des bureaux - personnels 58 public 16 - 2 escaliers totalisant 3 UP
R+3	- des rangements - personnels 4 - 2 escaliers totalisant 3 UP
R+2	- des bureaux - des rangements - des salles d'audience - personnels 66 public 100 - 2 escaliers totalisant 4 UP + l'escalier d'honneur
R+1	- des bureaux - personnels 19 public 10 - 2 escaliers totalisant 4 UP + l'escalier d'honneur
RDC	- des bureaux - des salles d'audience - personnels 30 public 300 - 3 sorties totalisant 8 UP
- 1	- des rangements - des archives - locaux techniques - personnels 1
- 2	- des rangements - des archives - personnels 1

- Nombre de façades accessibles : 2
- Tiers : Isolé
- Structure : Béton, pierre
- Cloisonnement : Traditionnel

Effectif après travaux :

RDC : 1 nouvelle salle d'audience criminelle comptant un effectif 30 public, 35 personnels

Total effectif : 605 existant + 65 projet = 670 personnes